

AGRICULTURE ■ Le département a accueilli 180 nouveaux chefs d'exploitations l'an dernier, pour 250 départs

« Libérons les contraintes de production »

Invité par le SDPPR, Patrick Escure, président de la chambre d'agriculture du Cantal, est revenu sur le souci d'installation de jeunes agriculteurs et un budget voué à la baisse.

Mathis Lagrange

mathis.lagrange@centrefrance.com

Même priorité pour ces prochaines années : renouveler la génération d'agriculteurs du Cantal. Le Syndicat départemental des propriétés rurales (SDPPR) et la chambre d'agriculture ont identifié le problème à résoudre dans le monde agricole cantalien. « Nous avons 3.000 chefs d'exploitations dans le Cantal, mais d'ici 10 ans, la moitié sera partie », alarme Patrick Escure, président de la chambre. Pour un jeune agriculteur qui voudrait s'installer, « il faut compter au moins un million d'euros, entre le matériel, le sol, les engins », développe Patrick Adam, président du SDPPR.

Secteur en crise de production

L'année dernière, le département a accueilli 180 nouveaux chefs d'exploita-



ACTION. Le syndicat défend les statuts des propriétaires de terrains. PHOTO MATHIS LAGRANGE

tions, mais a connu 250 départs. Un ratio négatif donc. « Les investisseurs jouent un rôle très important si l'on veut refaire pencher la balance », rappelle Patrick Adam. « On essaye même d'aller chercher des jeunes qui ne sont pas dans le secteur »,

renchérit le président de la chambre d'agriculture. Pourtant, ce dernier évoque une possible baisse de l'aide européenne en faveur de la France à cause du conflit à l'est de l'Europe. Un autre axe de travail sera la défense de l'élevage, « en répression dans toute l'Union Européenne.

Mais pour cela, il faut libérer les agriculteurs des contraintes de productions et laisser les gens produire. En France, sur cent kilos de viande bovine, seulement 75 % sont produits ici et le reste est importé. Produire est presque devenu un gros mot dans le pays. » ■

Le miscanthus, peut-être une nouvelle alternative à la paille



NOUVEAUTÉ. Aucune plantation de miscanthus n'existe pour le moment dans le département. PHOTO D'ILLUSTRATION

Absente des sols cantaliens, le miscanthus asiatique a fait l'objet d'une présentation lors de l'AG du SDPPR.

Pour Alain Jeanroy, président de France miscanthus, la plante offre des avantages pour l'hygiène des animaux ainsi que des économies à long terme. Il réfute l'idée qu'elle serait invasive, impossible à détruire : « La plante est stérile et le rhizome est non traçant. Elle est autonome et pourrait vous faire

économiser sur la consommation d'eau. »

Alain Jeanroy vante le fait que, à la différence de la paille, le miscanthus ne pourrirait pas, ne chaufferait pas et utiliserait mieux les eaux des précipitations. Lors de la récolte de la canne, les feuilles tombent et forment un tapis pouvant empêcher le développement de mauvaises herbes et de bactéries. La plante asiatique conserverait aussi trois fois mieux l'humidité que la paille. ■